

Maurice accueille la 66e réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique



Page 3



Les grands gagnants du Prix national d'excellence de la productivité et de la qualité reçoivent une distinction

Page 3

Londres annonce des centaines de nouvelles licences pétrolières et gazières



Page 4

Le gouverneur de la Banque du Liban voit son mandat s'achever sans successeur



Page 4

Sénégal: les autorités annoncent la suspension d'internet sur les portables



Page 2

Mondial féminin de football



Le Nigeria fait match nul contre l'Irlande et file en huitièmes

Page 8



Le Japon donne une leçon d'efficacité à l'Espagne

Page 8

A la télé aujourd'hui



07.10 Film: Three Doors From Paradise
08.40 The Bionic Woman
09.30 Le Chemin Du Destin
10.05 TA Que No Me Dejas
10.30 The Gardener's Daughter
10.55 Tele: Marimar
11.15 Serial: Blacklist
12.00 Le Journal
12.25 Sublime Mensonge
13.15 Tele: Fierce Angel

13.45 Tele: Imperio De Mentiras
14.15 Serial: The Bionic Woman
15.21 Film: A Perfect Match
17.30 The Gardener's Daughter
18.31 Serial: Waggle Ki Duniya
18.55 Serial: Mere Dad Ki Dulhan
19.30 Journal & La Meteo
20.30 Serial: Chicago Med
21.15 Film: The Beguiled
22.44 Tele: Sublime Mensonge



07.41 Local: Priorite Sante
09.00 Prod: Neness Dime
09.30 Local: Radio Vision
11.00 Music Tour 2022
12.03 Rodrig: Plat Du Chef
12.33 Le Cri De La Crecerelle
13.05 Local: Priorite Sante
14.30 Local: Rodrig Prog
14.56 Prod: Nu Rasinn
15.53 Local Glwar Dantan

17.12 Music Tour 2022
18.00 Imperio De Mentiras
18.32 A Que No Me Dejas
19.00 Zournal Kreol
19.30 Rodrig Spor
20.00 Local: Saver Kiltirel
21.27 Local: Les Klips
22.19 Local: Proze Dime
22.47 La Journee Sous Le Regard
23.07 Local: Come On Let's Dance
23.59 Local: Rodrig: Sa Lavi-La



07.00 Serial: Gadget Guru Ganesh
08.30 Local: Bhojpuri Dhamaka
08.56 Prakriti Ki God Mein
09.26 Chikitsa Aur Swasthya
10.00 Jijaji Chhat Par Hain
11.32 Serial: Radha Krishna
12.00 Film: Humse Na Jeeta Koi

Starring: Randhir Kapoor, Ranjeeta Kaur
15.30 Serial: Dulhin Uhe Jo Nanad Man Bhaye
16.01 Suhani Si Ek Ladki
17.30 Serial: Radha Krishna
18.00 Live: Samachar
18.30 Other: Radha Krishna
19.39 Local: Anjoria
20.00 Local: Virasat
20.35 Film: Shaadi Karke Phas Gaya Yaar
22.40 Serial: Jijaji Chhat Par Hain
23.03 Serial: Yeh Teri Galiyan



06.30 Mag: Bricks 'O' Brian
07.43 D.Anime: Yo Yo
09.00 Mag: Recipes For Kids
09.03 Film: Jurassic Planet
10.33 My Perfect Landing
10.54 Serial: Apple Tree House
11.32 Doc: Global Food
12.59 Mag: Human Nature
13.30 Film: Le Royaume De

Dawn
15.04 D.Anime: Early Learning
15.08 Wonder Grove
15.19 Anna Et Ses Amis
15.40 Robin Des Bois
16.15 Inspecteur Gadget
16.36 D.Anime: Kika et Bob
16.51 Rainbow Rangers
17.42 Mag: N*Gen
18.09 Mag: National Anthem
18.59 Student Support Programme
19.30 Mag: The Inside Story
20.00 Le Chemin Du Destin



14.25 Zindagi Mere Ghar Aana
15.13 Film: Khel: No Ordinary...
Starring: Sunny Deol, Sunil Shetty, Celina Jaitley
18.00 Live: Samachar
18.30 Kundali Bhagya
19.00 Udaariyaan

19.30 Kuch Rang Pyar Ke...
20.00 Sasural Simar Ka 2
20.30 Radha Krishna
21.06 Anupamaa
21.36 Mere Sai
22.05 Kismat Ki Lakiron Se
22.31 Kabhi Kabhie Ittefaq Sey
22.58 Patila Babes
23.20 Film: Khel: No Ordinary Game
02.09 Serial: Kundali Bhagya

Sénégal: les autorités annoncent la suspension d'internet sur les portables

Les autorités sénégalaises ont annoncé lundi la suspension de l'accès à internet sur téléphone via les données mobiles en raison de la diffusion de messages «haineux et subversifs» sur les réseaux sociaux, après les appels à manifestations liés à l'arrestation de l'opposant Ousmane Sonko vendredi.

M. Sonko, plus farouche opposant du président Macky Sall et candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2024, est poursuivi pour appel à l'insurrection et autres crimes et délits, a annoncé samedi le procureur de la République.

«En raison de la diffusion de messages haineux et subversifs relayés sur les réseaux sociaux dans un contexte de menace de trouble à l'ordre public, l'internet des données mobiles est suspendu temporairement sur certaines plages horaires à partir de lundi 31 juillet», a annoncé dans un communiqué le ministre des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Ousmane Sonko doit être interrogé lundi par un juge, a annoncé à l'AFP l'un de ses avocats. Le juge décidera ou non de retenir les charges qui pèsent contre lui.



L'opposant avait été condamné le 1er juin à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs, un verdict qui le rend inéligible en l'état, soulignent ses avocats et des juristes. Sa condamnation a engendré début juin les troubles les plus graves depuis des années au Sénégal, qui ont fait 16 morts selon les autorités, une trentaine selon l'opposition.

Selon le procureur, l'arrestation de vendredi n'a «rien à voir» avec la première procédure dans laquelle M. Sonko a été jugé par contumace.

L'opposant a annoncé dimanche

sur les réseaux sociaux entamés une grève de la faim. Il a aussi appelé le peuple à «rester debout» et à «résister».

Lundi, la coalition de l'opposition Yewwi Askan Wi a appelé «le peuple sénégalais» à se «rendre massivement» au grand tribunal de Dakar où M. Sonko fera face au juge.

Un peu plus tôt dans la matinée, des manifestants avaient barré l'autoroute à péage, a indiqué son service de communication sur les réseaux sociaux, ajoutant que les forces de l'ordre étaient en route.

Lutte antitabac: seuls 4 pays sont de très bons élèves

Seuls quatre pays – Brésil, Turquie, Maurice et Pays-Bas – ont adopté l'ensemble des mesures antitabac préconisées par l'OMS, qui salue malgré tout les progrès réalisés dans le monde au cours des 15 dernières années.

Dans un rapport publié lundi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) met en avant le fait que 5,6 milliards de personnes – 71% de la population mondiale – sont désormais protégées par au moins une mesure de lutte antitabac, soit cinq fois plus qu'en 2007.

En 15 ans, le taux mondial de tabagisme est descendu de 22,8% en 2007 à 17,0% en 2021.

«Lentement mais sûrement, de plus en plus de personnes sont protégées contre les méfaits du tabac», a déclaré son directeur, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un communiqué.

L'OMS a mis en place en 2008 son programme MPOWER, un ensemble de mesures pour aider les pays à réduire la demande de tabac, autour de six politiques: protéger la population contre la fumée du tabac, augmenter les taxes, surveiller la consommation, offrir une aide à ceux qui veulent arrêter, mettre en garde contre les dangers et faire respecter l'interdiction de publicité en faveur du tabac.

L'OMS estime que sans les mesures prises depuis par les pays, il y aurait 300 millions de fumeurs en plus dans le monde aujourd'hui.

«Ce ne sont pas que des chiffres. Ces mesures ont littéralement changé nos vies», a relevé le directeur du



département de la Promotion de la santé à l'OMS, le Dr Ruediger Krech, en conférence de presse.

Cependant, 2,3 milliards de personnes dans 44 pays ne sont toujours protégées par aucune des mesures recommandées par l'OMS, et 53 pays n'ont toujours pas imposé d'interdiction totale de fumer dans les établissements de santé.

«Riposter» à l'industrie du tabac

Chaque année, quelque 8,7 millions de personnes décèdent dans le monde de maladies liées au tabac, dont 1,3 million sont victimes du tabagisme passif.

Mais seuls le Brésil, la Turquie, Maurice et les Pays-Bas sont arrivés au niveau des meilleures pratiques en ce qui concerne la lutte antitabac, selon l'OMS, qui dénonce les pressions exercées par cette industrie.

«Pour huit pays, il ne manque qu'une politique du programme MPOWER pour qu'ils rejoignent les chefs de file de la lutte antitabac: l'Espagne, l'Éthiopie, l'Iran, l'Irlande, la Jordanie, le Madagascar, le Mexique et la Nouvelle-Zélande», a indiqué le

Dr Krech.

«L'industrie du tabac est une industrie puissante et pleine de ressources qui, aujourd'hui encore, continue de croître en ce qui concerne les profits et d'influence. Mais nous pouvons riposter», a-t-il assuré.

Lors de la conférence de presse, le ministre de la Santé mauricien, le Dr Kailesh Jagutpal, a expliqué la nécessité pour les pays de discuter avec l'industrie du tabac avant la mise en œuvre de nouvelles réglementations, en fixant par exemple des délais pour que les sociétés aient le temps de s'adapter.

«Sinon, l'industrie est prête à développer toutes les tactiques pour vous combattre», a-t-il dit, en visioconférence.

Selon l'OMS, près de 40% des pays prévoient désormais des lieux publics clos totalement non-fumeurs.

Certains pays vont même plus loin, s'est félicité le Dr Krech: 25 pays, dont l'Australie, ont ainsi rendu illégal le fait de fumer dans une voiture transportant des enfants.

Maurice accueille la 66e réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique

Une conférence de presse conjointe de bilan de la 66e réunion de la Commission de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations Unies pour l'Afrique s'est tenue, à l'hôtel Le Méridien, à Pointe aux Piments, à l'issue de la cérémonie de clôture de la réunion. Le Vice-Premier ministre (DPM), ministre du Logement et de l'Aménagement du Territoire, ministre du Tourisme, M. Louis Steven Obeegadoo, a coprésidé la conférence de presse avec le Secrétaire général (SG) de l'OMT, M. Zurab Pololikashvili.

D'emblée, le DPM Obeegadoo a rappelé que l'UNTWO, qui regroupe des pays des cinq continents, tient des réunions régulières avec ses pays membres en tant que commission régionale. "Le dernier s'est tenu il y a un an en Tanzanie, et cette année, Maurice a eu l'honneur d'accueillir la 66e édition de la Commission pour l'Afrique", a-t-il déclaré.

En outre, M. Obeegadoo a souligné que l'événement a débuté le mardi 25 juillet 2023, avant même son ouverture officielle puisque les membres ont été invités à participer aux célébrations du 15e anniversaire de l'inclusion du paysage culturel du Morne au Programme des Nations Unies pour l'éducation, la science et la science. et Liste du patrimoine mondial de l'Organisation culturelle. "A cette même occasion, nous avons eu l'opportunité d'inviter nos hôtes à visiter le village du Morne qui fait partie de l'un des deux meilleurs villages touristiques du monde sélectionnés par l'OMT en 2021", a-t-il précisé.

Le DPM a également observé que le mercredi 26 juillet 2023, la réunion ministérielle de la Commission pour l'Afrique s'est tenue et Maurice a été pour la première fois, désignée Présidente de la Commission. "La rencontre s'est terminée



par un dîner de gala organisé par Business Mauritius et a rappelé que le tourisme mauricien repose sur un partenariat public-privé sans cesse renouvelé qui fait de nous une success story de référence dans le monde entier", a souligné M. Obeegadoo.

En ce qui concerne le jeudi 27 juillet 2023, il a indiqué que deux sessions de travail portant sur le thème « Relever les défis mondiaux » et « Promouvoir l'investissement et les partenariats dans le tourisme pour le développement économique », ont été organisées.

Le DPM Obeegadoo a souligné que l'événement a été marqué par deux étapes importantes, à savoir : pour la toute première fois, la réunion a réuni 24 ministres et vice-ministres du Tourisme, représentant la majorité des États membres ; d'autre part, un grand nombre d'invités de marque

étaient présents pour réitérer l'engagement d'inscrire le développement touristique dans un contexte de développement global avec tous ses enjeux.

En fait, la réunion a réuni le Secrétaire général du Commonwealth, Rt Hon Patricia Scotland KC; la Secrétaire générale du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, Mme Chileshe Kapwepwe ; et, le Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux de l'Union africaine, M. Albert Muchanga. Ces personnalités ont enrichi les débats et les réflexions de ces derniers jours, a ajouté le DPM.

Pour sa part, le SG de l'OMT a félicité le DPM Obeegadoo pour son travail acharné et son bon leadership en tant que ministre du Tourisme car il a réussi à placer Maurice au centre du monde du tourisme, ce qui n'a

pas été facile avec les défis auxquels le monde a été confronté ces dernières années.

Maurice, a fait remarquer M. Pololikashvili, est une vitrine pour les autres pays car la reprise post-COVID-19 a été vraiment difficile, en particulier pour les pays éloignés avec une connectivité clairsemée, mais l'île a maintenu et redémarré sa connectivité. "C'est toujours un honneur de travailler avec un tel pays partenaire car Maurice est peut-être de petite taille, mais c'est un très grand exemple pour le monde sur la manière de développer le tourisme et la durabilité", a-t-il ajouté.

"Ce n'est pas une tâche facile d'être inclus parmi les 72 meilleurs villages touristiques reconnus du monde et pourtant, deux sont de Maurice, ce qui montre encore une fois le leadership du pays et le travail acharné pour y parvenir", a également souligné M. Pololikashvili.

En ce qui concerne la forte présence de ministres, d'invités de marque ainsi que d'acteurs publics et privés qui ont participé à l'événement, il a fait remarquer que cela est très important car cela aide à réfléchir sur les défis existants du secteur du tourisme et à discuter de la voie à suivre. "C'est une opportunité pour tous les partenaires de travailler ensemble pour établir de nouveaux contacts, des amitiés et des routes commerciales pour un secteur du tourisme plus durable, responsable et compétitif", a-t-il déclaré.

Le SG de l'OMT s'est également arrêté sur certaines activités liées à la Conférence, notamment le protocole d'accord relatif au secteur du tourisme qui a été signé entre Maurice et le Royaume d'Arabie saoudite. Il a réitéré l'engagement de poursuivre ce partenariat afin de créer plus d'emplois et d'investissements.

Les grands gagnants du Prix national d'excellence de la productivité et de la qualité reçoivent une distinction

Les grands gagnants du National Productivity and Quality Excellence Award (NPQEA), un concours organisé par le National Productivity and Competitiveness Council (NPCC) en vue d'aider les entreprises locales à stimuler la productivité et une plus grande efficacité, ont été récompensés le vendredi 28 juillet 2023, au Caudan Arts Center de Port Louis.

Le ministre du Développement Industriel, des PME et des Coopératives, M. Soomilduth Bholah, la Directrice Exécutive du NPCC, Mme Sandhya Boygah, le Président du NPCC, M. Sujoy Busgeeth, et d'autres personnalités, étaient présents à cette occasion.

Dans son allocution, le ministre Bholah a souligné que le NPQEA est une occasion de reconnaître la résilience, de célébrer le succès, ainsi que de reconnaître l'engagement et le travail acharné. Il a souligné les principaux objectifs du NPQEA qui sont d'inculquer une culture de la productivité, d'établir les meilleures pratiques et de motiver d'autres entreprises à faire appel aux services du NPCC pour créer des entreprises durables.

Parlant de productivité, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'un déterminant fondamental de la croissance économique rapide, du progrès social et de l'amélioration du niveau de vie. La productivité, a-t-il observé, reste un facteur clé qui permet aux



sociétés de générer de la richesse. Il a estimé qu'un programme de croissance et de développement axé sur la productivité doit être activement poursuivi pour répondre aux exigences du marché en constante évolution.

Sur cette note, il a appelé à une collaboration plus étroite entre le gouvernement, les entreprises, la main-d'œuvre et le monde universitaire et à la nécessité d'unir leurs forces pour tracer la voie de la transformation, de la croissance économique et

du développement durable. "Il est important de consolider notre base industrielle par l'innovation, et le gouvernement, avec le soutien du NPCC, fait de son mieux pour mettre en place les politiques appropriées pour promouvoir la productivité au sein du secteur industriel", a souligné le ministre Bholah.

Il a fait remarquer que le NPCC propose un certain nombre de programmes de formation et de renforcement des capacités pour aider les entreprises à accéder à des compétences et à une expertise spécialisées, à renforcer leur capital humain et leurs capacités techniques. « Les entreprises ne doivent pas avoir peur de mettre en œuvre des solutions technologiques ou de modifier les processus commerciaux pour améliorer leur efficacité », a-t-il déclaré. Pour lui, l'éducation et la formation sont cruciales pour doter les employés des compétences requises.

Le ministre Bholah a également félicité le NPCC pour ses conseils et son soutien aux entreprises dans l'adoption des meilleures pratiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la mise en œuvre de stratégies d'amélioration de la productivité. Il a félicité les lauréats et encouragé d'autres entreprises à s'en inspirer.

Quant à Mme Boygah, elle a souligné l'importance pour les organisations locales d'atteindre l'excellence et d'augmenter la

productivité. "La quête de l'excellence a toujours été un moteur du progrès humain dans une société interconnectée et en évolution rapide", a-t-elle déclaré. Le NPCC a été reconnu comme un centre potentiel d'excellence et de productivité sur le continent africain, a-t-elle fait remarquer.

Mme Boygah a souligné que dans un paysage en évolution rapide, entretenir une culture d'excellence pour encourager la créativité, la résolution de problèmes et l'innovation contribuera à créer une économie compétitive et durable.

Prix national d'excellence en productivité et en qualité

Les grands gagnants du NPQEA 2022-2023, qui ont été sélectionnés parmi sept gagnants Or dans trois catégories distinctes par un panel de jurés internationaux, sont les suivants : Petites et moyennes entreprises privées, y compris les micro-entreprises - Lubatech Ltd ; Grandes entreprises privées - Cervonic Ltd ; et Ministères, parapublics et associations enregistrées - Bon Accueil State Secondary School.

Les organisations parmi les grands gagnants seront désignées pour représenter Maurice dans des forums régionaux et internationaux, notamment : la Convention internationale sur le cercle de contrôle de la qualité qui se tiendra en 2023 à Pékin, en Chine ; et le Prix Africain Kaizen 2023.

Londres annonce des centaines de nouvelles licences pétrolières et gazières

La décision du gouvernement conservateur de Rishi Sunak est condamnée par les associations écologistes.

Le gouvernement britannique a promis lundi des « centaines » de nouvelles licences d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières en mer du Nord, provoquant une bronca des organisations écologistes face à une annonce présentée comme « meilleure pour le climat ».

Loin d'y voir une contradiction, le premier ministre conservateur Rishi Sunak a assuré que l'exploitation de ces ressources fossiles britanniques aiderait le pays dans son cheminement vers la neutralité carbone, promise pour 2050. Même à cet horizon, pétrole et gaz représenteront un quart de l'énergie du pays, a-t-il souligné.

L'extraction en mer du Nord est « meilleure pour notre sécurité énergétique », qui ne dépendra « plus de dictateurs étrangers », a vanté avec enthousiasme Rishi Sunak.

Ces ressources domestiques nécessiteront « deux, trois, quatre fois » moins d'émissions de CO2 qu'en étant acheminées depuis l'autre côté du globe, a-t-il affirmé aux télévisions britanniques.

Cette annonce au cœur de l'été survient en plein questionnement dans le pays à l'égard de certaines politiques vertes pour des foyers durement éprouvés par l'inflation.



Rishi Sunak s'oppose frontalement à l'opposition travailliste, qui, donnée largement en tête en vue des élections législatives de 2024, veut mettre fin à l'octroi de nouvelles licences d'exploration en mer du Nord.

Accusant le chef du gouvernement de tenter de « polariser le débat climatique et marquer des points politiques bon marché », Greenpeace Royaume-Uni a réfuté l'argumentaire de l'exécutif : « Les carburants fossiles ne sont pas nationalisés au Royaume-Uni », ils appartiennent aux entreprises qui les extraient « et seront vendues au plus offrant sur les marchés internationaux ».

« Effondrement de la civilisation »

« Juillet a été le mois le plus chaud qu'on ait jamais connu à cause de la combustion d'énergies fossiles », a souligné Just Stop Oil, dont les militants mènent quasi quotidiennement des actions coup de poing pour réclamer la fin de tout nouveau projet d'exploration fossile.

« Sunak est pire qu'un criminel de guerre », a accusé l'organisation écologiste, « il sait » que ces nouveaux projets « vont imposer des souffrances inimaginables et détruire vie et moyens de subsistance de milliard de gens », « pousser le monde vers des points de bascule irréversibles ». Il « risque rien de moins que l'effondrement de la civilisation humaine » affirme Just Stop Oil.

Les politiques vertes semblent vaciller au Royaume-Uni, notamment depuis la défaite surprise du Labour face aux conservateurs dans une élection locale dans l'ouest de Londres.

Ce résultat a été mis sur le compte de la défiance des électeurs face à l'extension prévue fin août d'une taxe sur les véhicules polluants à l'ensemble du Grand Londres voulue par le maire travailliste Sadiq Khan.

Le soutien à l'exploitation pétrolière et gazière en mer du Nord va permettre de maintenir plus de 200 000 emplois, plaide Downing Street.

Les premières nouvelles licences doivent être délivrées à l'automne.

« Vernis vert »

Le gouvernement a dévoilé en outre deux premiers sites de capture et de stockage de CO2 en mer du Nord, secteur susceptible, selon lui, de soutenir jusqu'à 50 000 emplois. Rishi Sunak a vanté le Royaume-Uni comme étant à la pointe de cette technologie.

Mais selon Greenpeace, celle-ci est « souvent utilisée » pour du « greenwashing » par les géants pétroliers.

L'association Friends of the Earth y voit un « vernis vert » et juge que si cette technologie fonctionnait un jour, ce dont elle doute à court terme, elle ne capterait pas « toute la pollution climatique causée par la combustion des énergies fossiles » ou les émissions lors de leur extraction.

Le Royaume-Uni, où plus de 330 millions de tonnes de CO2 ont été émises en 2022, compte capter et stocker 20 à 30 millions de tonnes de CO2 annuellement d'ici à 2030.

Impliqué dans l'un d'eux, le groupe Shell a salué un « projet central » parmi les projets pour « décarboner les opérations en mer du Nord ».

Selon un sondage YouGov du printemps, 65 % des Britanniques se disent inquiets des conséquences du changement climatique, mais ils s'opposent majoritairement à la plupart des mesures qui leur demanderaient un effort personnel.

Un rapport des services météorologiques britanniques a averti récemment que les températures records de l'été 2022, où les 40 °C ont été dépassés, paraîtraient « fraîches » d'ici à la fin du siècle.

Le gouverneur de la Banque du Liban voit son mandat s'achever sans successeur

Le mandat du gouverneur contesté de la Banque du Liban, Riad Salamé, poursuivi en Europe et au Liban pour détournement de fonds, expire lundi sans qu'un successeur ne lui soit trouvé, dans un pays en plein effondrement économique.

Enlisé dans une grave crise économique, le Pays du Cèdre devra composer avec un vide institutionnel de plus : le mandat du gouverneur de la Banque du Liban, le contesté Riad Salamé, poursuivi en Europe et au Liban pour détournement de fonds, expire lundi 31 juillet, sans qu'un successeur ne lui soit trouvé.

En poste depuis 30 ans, Riad Salamé fait l'objet d'enquêtes en Europe et au Liban car il est suspecté de détournement massif de fonds publics libanais et de s'être constitué un riche patrimoine immobilier et financier.

Dans un Liban privé de président depuis neuf mois et dirigé par un gouvernement démissionnaire en raison des divergences politiques, les responsables politiques ne sont pas parvenus à s'entendre sur un successeur à Riad Salamé.

Le poste de gouverneur est réservé à la communauté chrétienne maronite en vertu du partage confessionnel du pouvoir. Le premier vice-gouverneur, Wassim Mansouri, un musulman chiite, doit normalement le remplacer à titre intérimaire.

Rupture et transparence

Mais il a menacé début juillet de démissionner de ses fonctions, disant ne pas vouloir porter la responsabilité de la situation économique désastreuse dans le pays.

Wassim Mansouri s'est ensuite ravisé après avoir obtenu l'assurance que la classe politique le soutiendrait pour ses projets de réformes cruciales, selon les médias locaux.

"Nous sommes à la croisée des chemins. Ou bien nous continuons les politiques précédentes dont nous avons vu les conséquences (...) ou nous passons à une nouvelle poli-



tique", a déclaré lundi Wassim Mansouri, qui prendra ses nouvelles fonctions mardi.

S'engageant à rompre avec la politique de son prédécesseur, il a promis de faire preuve d'une "entière transparence", lors d'une conférence de presse au siège de la Banque du Liban (BDL).

Fanfare d'adieu

Au même moment, les fonctionnaires rassemblés devant le siège de la BDL faisaient leurs adieux à Riad Salamé, au son d'une fanfare. "La Banque du Liban a résisté (...) et a été la colonne vertébrale qui a permis au Liban de se maintenir", a déclaré le gouverneur dans un court discours.

Riad Salamé, 73 ans, a continué jusqu'au bout de défendre sa politique monétaire, et estimé dans sa dernière interview télévisée la semaine dernière avoir servi de "bouc émissaire" à la classe politique.

Grand argentier du pays depuis 1993, il a été l'architecte d'une politique financière ayant permis au Liban de rebondir après 15 années de guerre (1975-1990).

Mais avec la plongée du pays dans une grave crise économique depuis fin 2019, beaucoup le rendent responsable, avec les dirigeants politiques auxquels il est étroitement lié, de la ruine du Liban.

Riad Salamé est aussi dans le collimateur de la justice libanaise et européenne, et des enquêtes sur sa fortune en Europe sont en cours.

L'ancien banquier d'affaires franco-libanais fait ainsi l'objet de deux mandats d'arrêt émis par la France et l'Allemagne.

La justice française a également effectué 12 saisies sur son patrimoine immobilier et bancaire, d'une valeur totale de dizaines de millions d'euros.

En 2022, la France, l'Allemagne et le Luxembourg ont aussi gelé 120 millions d'euros d'actifs soupçonnés d'appartenir de lui appartenir.

Le Liban refuse d'extrader ses ressortissants.

Réserves limitées

Lors de sa conférence de presse, Wassim Mansouri a averti que "les réserves de la BDL sont limitées" et s'est engagé à réduire progressivement le financement de l'Etat en faillite en puisant dans les réserves obligatoires, pour payer notamment les salaires de la fonction publique.

Les réserves obligatoires en devises étrangères du Liban, qui s'élevaient à 36 milliards de dollars avant la crise de 2019, ont chuté à 10 milliards de dollars, selon le Fonds monétaire international (FMI).

Ces réserves, que la Banque centrale n'a en principe pas le droit d'utiliser, sont constituées en partie de dépôts des épargnants, qui n'ont plus accès à leurs avoirs depuis le début de l'effondrement économique à l'automne 2019.

Wassim Mansouri a également appelé à appliquer, avec la coopération du parlement et du gouvernement, des réformes cruciales exigées par le FMI, notamment la restructuration du secteur bancaire et une loi sur le contrôle des capitaux.

Le Liban a conclu un accord de principe avec le FMI portant sur une aide de trois milliards de dollars, conditionnée à la mise en œuvre des réformes.

Alors que la livre libanaise a perdu plus de 98 % de sa valeur par rapport au dollar sur le marché parallèle, plus de 80 % de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté de l'ONU.

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

Santé

Quels sont les produits du quotidien qui contiennent de l'aspartame ?

Le Centre international sur le cancer (CIRC) a classé l'aspartame comme possible cancérogène pour l'homme. Cet édulcorant chimique est l'un des plus utilisés dans l'industrie agroalimentaire.



Découvert en 1965 par des chercheurs américains, l'aspartame fait depuis des années l'objet de controverses. Edulcorant de synthèse, ce faux-sucre a été autorisé aux Etats-Unis en 1981, en France en 1988 puis en Europe en 1994.

Le Centre international sur le cancer (CIRC) et le Comité mixte d'experts des additifs alimentaires de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont rendu, vendredi 14 juillet, un avis commun sur cet additif alimentaire. Ils ont ainsi classé l'aspartame comme « peut-être cancérogène pour l'homme », c'est-à-dire qu'il présente des preuves limitées de risque de cancer chez l'homme.

Sur les étiquettes des emballages alimentaires, la mention de cet édulcorant, également utilisé comme exhausteur de goût, est obligatoire. Il peut être nommé par son nom ou cité par son code européen, E 951. « La mention 'contient

une source de phénylalanine' signale également sa présence », précise encore le site du ministère de la Santé. Autorisé dans plus de 90 pays, on le retrouve dans des milliers de produits dans le monde entier.

Utilisé dans les produits « lights »

L'aspartame est aussi calorique que le sucre mais avec un pouvoir sucrant près de 200 fois supérieur à celui du saccharose, les doses utilisées pour donner un goût sucré aux produits sont donc largement moins élevées. C'est pourquoi l'aspartame est retrouvé dans de nombreux produits à faible teneur en calories, des produits dits « lights » ou allégés.

Dans quels produits le trouve-t-on ?

- * On retrouve l'aspartame dans :
- * Des boissons non-alcoolisées (les sodas)
- * Des plats préparés
- * Des substituts de repas
- * Des desserts et crèmes glacées
- * Des produits laitiers (yaourts)
- * Des chewing-gums
- * Des bonbons et pastilles
- * Des céréales pour le petit déjeuner
- * Des sucrettes

L'aspartame est aussi présent dans de nombreux médicaments, plus de 600 selon le ministère de la santé, et certains dentifrices.

Le CIRC et l'OMS, qui ont mené des évaluations indépendantes mais complémentaires, n'ont toutefois pas jugé utile de modifier la dose journalière admissible d'aspartame recommandée, soit de 0 à 40 mg par kg de poids corporel.

« Les évaluations concernant l'aspartame ont indiqué que, si la sécurité sanitaire ne constitue pas une préoccupation majeure compte tenu des doses couramment utilisées, des effets potentiels ont été décrits et doivent faire l'objet d'études plus nombreuses et plus approfondies », a précisé lors d'une conférence de presse le Dr. Francesco Branca, directeur du département nutrition et sécurité sanitaire des aliments de l'OMS.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr Narasimhulu BUNGAROO**, electing his legal domicile in the office of **Me. Anwar ABBASAKOOR**, Attorney at Law of 9, Sir Virgil Naz Street, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his name **Narasimhulu** into that of **Roger**, so that in the future he shall bear the name and surname of **Roger BUNGAROO**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 28th day of July 2023.

Mr Roger BUNGAROO
Applicant

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr Sailesh Kumar SOMRA and Mrs Pushpa Devi GOPEE-SOMRA (born GOPEE)** electing their legal domicile in the office of **Me. Janervy RAMKALAWON, Attorney at Law** of Suite 11th Floor, Sterling Tower, 14, Poudriere St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change the names of their minor son **Sangaman Nithya** into those of **Porushat Kumar**, so that in the future, he shall bear the names and surname of **Porushat Kumar SOMRA**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 24th day of July 2023.

Mr Sailesh Kumar SOMRA and Mrs Pushpa Devi GOPEE-SOMRA (born GOPEE).
Applicants

NOTICE FOR CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Ms Soodevi SONEECHORA**, electing her legal domicile in the Office of Me. Subiraj SAKURDEEP, Attorney-at-law, situate at Astor Court, Block B, 06th Floor, Georges Guibert Street, Port Louis, has applied to The Honourable Attorney-General for leave to change her name **Soodevi** into that of **Kelsha**, so that in future she shall bear the name and surname of **Kelsha SONEECHORA**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the Office of the Attorney general within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said Notice in the papers.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 24th day of July, 2023.

Me. Subiraj SAKURDEEP
Astor Court, Block B, 06th Floor, Georges Guibert Street, Port Louis.
Applicant's Attorney

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr Sailesh Kumar SOMRA and Mrs Pushpa Devi GOPEE-SOMRA (born GOPEE)** electing their legal domicile in the office of **Me. Janervy RAMKALAWON, Attorney at Law** of Suite 11th Floor, Sterling Tower, 14, Poudriere St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change the names of their minor son **Pushkar Ananda Nithya** into those of **Takshesh Kumar**, so that in the future, he shall bear the names and surname of **Takshesh Kumar SOMRA**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 24th day of July 2023.

Mr Sailesh Kumar SOMRA and Mrs Pushpa Devi GOPEE-SOMRA (born GOPEE).
Applicants

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XIV Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XIX Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XV Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XVI Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XVII Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company, **SkyPower Southeast Asia XVIII Investments Ltd**, an Authorised Company, having registered office at c/o Amicorp (Mauritius) Limited, 6th Floor, Tower 1, NeXTeracom Building, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 13 July 2023

Amicorp (Mauritius) Limited
Registered Agent

Mondial féminin de football

Le Nigeria fait match nul contre l'Irlande et file en huitièmes

Le Nigeria a assuré l'essentiel, lundi, à Brisbane en faisant match nul avec l'Irlande (0-0). Au terme d'une rencontre peu spectaculaire, les Super Falcons rejoignent les huitièmes de finale du Mondial féminin de football.

Le Nigeria a assuré sa place en huitièmes de finale du Mondial féminin de football en faisant match nul face à l'Irlande (0-0), lundi 31 juillet, à Brisbane.

L'Irlande démarre la rencontre en 3-4-3, le Nigeria est disposé en 4-5-1 avec son attaquante Oshoala en pointe. Ce match est sans enjeu pour les Irlandaises, déjà éliminées, contrairement aux Super Falcons qui jouent leur qualification en huitièmes de finale. Ces dernières ont leur destin entre les mains en cas de victoire ou de nul, mais en cas de défaite l'autre dernière rencontre du groupe F (Canada-Australie) décidera du sort des Nigériennes dans ce Mondial.

Les deux sélections ne sont pas habituées à avoir la possession du ballon, ce qui donne un début de rencontre décousu jusqu'à la frappe de McCabe à l'entrée de la surface nigérienne, mais le ballon finit de peu à côté (5e). Les Irlandaises mettent peu à peu le pied sur le ballon. Elles tentent d'amener le danger comme sur ce corner, mais les Super Falcons parviennent à dégager le danger (9e).

Le Nigeria, inoffensif depuis le début de match, va devoir faire preuve de plus de justesse dans ses passes, comme sur cette transmission vers Oshoala servie idéalement... mais sa frappe légèrement trop croisée frôle le montant irlandais (14e). Il s'en est fallu de peu pour que les Super

Falcons ouvrent le score sur leur première occasion.

Excepté ces deux frappes durant le premier quart d'heure, on assiste à un match pauvre en occasions émaillé de trop de déchet technique de la part des 22 actrices. Seule Carusa parvient à recevoir un ballon dans la surface nigérienne, mais sa tête manque de puissance et est captée facilement par Nnadozie (36e).

C'est logiquement que les deux sélections rentrent aux vestiaires sur un score nul et vierge logique au vu du spectacle proposé. Les Super Falcons ont pour le moment leur ticket pour les huitièmes de finale mais laissent la première place provisoire du groupe à l'Australie, qui mène dans le même temps face au Canada (0-2).

Peu d'occasions dans un match globalement imprécis

Au retour des vestiaires, le Nigeria semble revenir avec de meilleures intentions, et Kanu est trouvée de la tête sur un centre que la gardienne irlandaise dévie sur sa barre transversale (52e). Dans la foulée, Oshoala a une autre occasion mais elle croise trop sa frappe (54e).

Une fois ces deux grosses occasions passées, le match retombe dans ses travers de la première mi-temps : de l'imprécision, un manque de justesse dans les pass-



es et, par conséquent, pas de situations dangereuses à exploiter. Dans l'autre match, l'Australie a aggravé le score face au Canada (0-3).

Les Nigériennes ont donc provisoirement un pied en huitièmes de finale. Seule une défaite par au moins trois buts d'écart face à leur adversaire du soir leur serait fatale. Mais la maîtrise est plutôt du côté des Super Falcons lors de ce second acte.

Dans une rencontre finalement assez hachée, Ucheibe tente une frappe aux 30 mètres mais elle est beaucoup trop déviée et finit loin du cadre irlandais (80e).

La fin du match approche, et les deux sélections ne semblent pas déterminées à aller chercher la victoire en jeu. Les sept minutes de temps additionnel n'y changeront rien : match nul, le Nigeria file en huitièmes et l'Irlande rentre à la maison.

Le Japon donne une leçon d'efficacité à l'Espagne

Le Japon a terminé en tête du groupe C après sa victoire face à l'Espagne (4-0), lundi, à Wellington. Les deux équipes, déjà qualifiées en huitièmes de finale avant cette rencontre, affronteront respectivement la Norvège et la Suisse en match à élimination directe.



Le Japon a accroché la première place du groupe C pour le dernier match de phase de poules du Mondial féminin de football en dominant nettement l'Espagne (4-0), lundi 31 juillet, à Wellington. Les deux équipes, qualifiées en huitièmes de finale avant le coup d'envoi, avaient déjà assuré l'essentiel mais devaient se départager notamment pour savoir qui allait affronter les Norvégiennes en match à élimination directe.

Les Japonaises commencent la rencontre alignées en 3-4-3, les Espagnoles sont disposées en 4-3-3. La Roja démarre le match par un jeu de possession caractéristique du football espagnol. Les Japonaises sont, quant à elles, bien regroupées en bloc dans leurs trente derniers mètres. C'est logiquement l'Espagne qui allume la pre-

mière mèche : sur une bonne ouverture, il manque quelques centimètres à Bonmati pour ouvrir le score sur un centre fuyant de peu le cadre japonais (5e).

Les Nadeshiko subissent le jeu adverse mais savent aussi être efficaces en contre, à l'image de Miyazawa : lancée en profondeur à la limite du hors-jeu, l'attaquante japonaise se présente seule face à Rodriguez et inscrit son troisième but dans ce Mondial d'un subtil plat du pied du gauche placé au ras du poteau (1-0, 12e). L'Espagne est cueillie à froid malgré sa domination en ce début de match.

La Roja ne se résigne pas pour autant et tente de trouver de rares failles dans la défense japonaise. Paralluelo s'essaie à une frappe lointaine à ras de terre mais le ballon est finalement capté sans difficulté

(19e). Les Espagnoles font aussi quelques erreurs techniques depuis le premier but japonais, signe de fébrilité ?

Les Japonaises sont, quant à elles, sans complexe et tentent une deuxième incursion sur contre dans la défense espagnole. Ueki est servie, et sa frappe déviée par Paredes lobe Rodriguez (2-0, 29e). L'Espagne semble impuissante pour inverser la tendance et peine à trouver ses attaquantes. Quand cela se produit, la tête d'Hermoso manque de précision (36e).

Les Nadeshiko sont sur un nuage et vont continuer d'aggraver le score : lancée en profondeur côté droit, Miyazawa y va de son doublé sur une frappe croisée hors de portée de Rodriguez (3-0, 40e). Trois frappes cadrées pour trois buts inscrits : les Japonaises sont cliniques durant ce premier

acte. Une démonstration d'efficacité qui rappelle ce principe intangible aux Espagnoles : dominer n'est pas gagner.

L'action de classe de Tanaka scelle le score

Les Espagnoles reviennent des vestiaires avec l'envie de réduire la marque mais manquent de précision, à l'image de Batlle qui, dans la surface japonaise, tente une frappe enroulée mais qui fuit le cadre (47e). Les Nadeshiko gèrent, quant à elles, leur confortable avance et se permettent même le luxe de faire souffler leur attaquante Miyazawa – remplacée par Fujino.

La Roja a toujours la possession du ballon, mais sans créer de danger. Elle s'en remet à des centres quand elle crée le décalage, Mais la gardienne Yamashita est impériale dans les airs. Les Espagnoles ne parviennent pas à trouver la clé pour déstabiliser la défense japonaise qui, elle, gère tranquillement son avantage au tableau d'affichage au moment d'aborder les vingt dernières minutes du temps réglementaire.

Les Espagnoles ne parviennent pas à renverser la vapeur, et le match semble figé en seconde période. C'était sans compter sur l'action de classe de Tanaka : seule avec le ballon le long de la ligne de touche, elle repique dans l'axe et entre dans la surface espagnole. La suite : passément de jambes, crochet et frappe enroulée du gauche qui termine dans la lucarne (4-0, 82e). Le Japon continue sa leçon d'efficacité face à des Espagnoles complètement dépassées par le scénario du match.

Naomoto manque d'ajouter un but de plus au tableau d'affichage, mais son coup-franc passe de très peu au-dessus de la transversale de Rodriguez (91e). Le Japon a déjà assuré l'essentiel, et la Roja a perdu de son éclat durant cette rencontre.